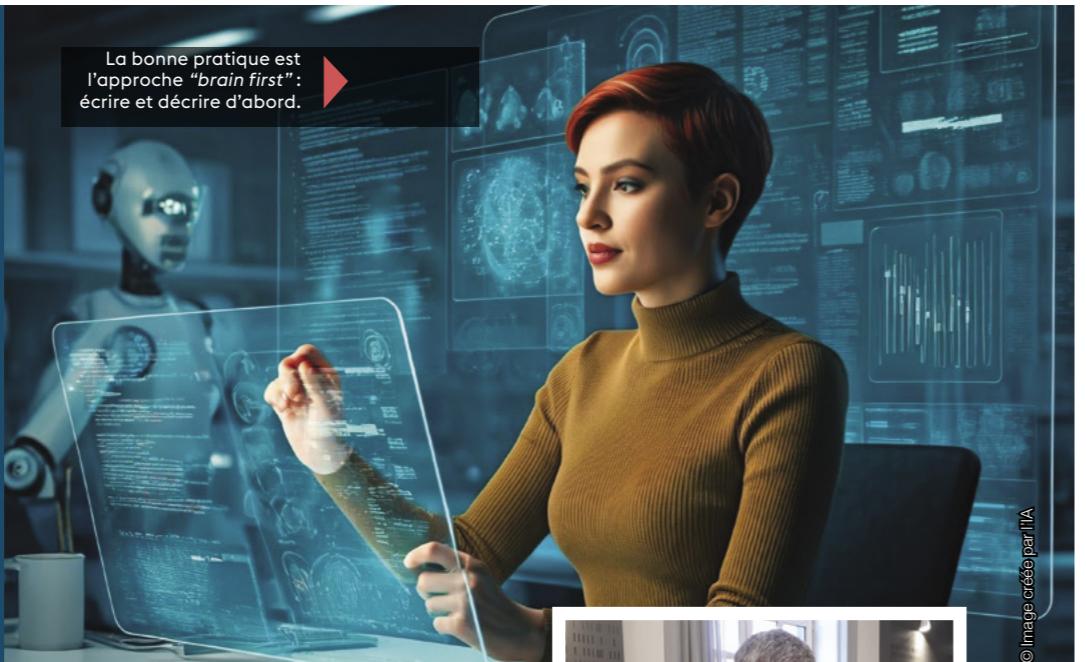


L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UN LEVIER DE TRANSFORMATION POUR LA VAE

“La VAE ? Mais ça n'existe plus !” Cette assertion, fausse, mais issue d'une récente conversation professionnelle, témoigne de la difficulté de la validation des acquis de l'expérience à s'installer dans l'écosystème. Principal frein évoqué : la complexité. Et si l'IA venait simplifier la mise en œuvre ?

Nicolas Deguerry



D'

aucuns pourraient s'étonner d'un projet visant à marier la quintessence de la technologie contemporaine avec le concept de validation des acquis de l'expérience, terrain réflexif par excellence. C'est pourtant bien l'ambition de Yannick Vigignol, ancien responsable du service formation continue et VAE de l'Université de Clermont-Ferrand, par ailleurs élu local en charge du numérique et de l'*open data*¹.

Du positionnement...

De cette expertise est née l'intuition d'une alliance pertinente entre IA et VAE, à partir d'un double constat. D'un côté, un dispositif qui peine à décoller. Pourquoi ? La cause principale identifiée est la complexité du processus, que l'expert résume comme *“une difficulté à transcrire une correspondance sémantique entre un parcours et un référentiel”*. Conséquence ? Des candidats qui se retrouvent perdus face à un maquis de plus de 5 000 certifications actives au RNCP. De l'autre côté, l'émergence des IA génératives, capables de réaliser des jeux de correspondance à grande échelle. L'IA semblait ainsi offrir une réponse technologique directe au principal verrou de



la VAE : faciliter la mise en relation entre l'expérience d'une personne et les attendus d'une certification. Un coup de pouce d'autant plus bienvenu qu'il apparaît, selon l'expert, que même l'assistance de conseillers VAE peinait à raccourcir cette phase d'identification qui prend souvent jusqu'à trois mois.

...à la rédaction

Avec pour seule limite l'imagination, les usages sont nombreux. Au-delà du positionnement, c'est par exemple cette même faculté de correspondance sémantique qui permet aussi à l'IA d'assister le candidat dans la rédaction de ses livrets. Pour le livret 1, l'IA peut préremplir le dossier, fluidifiant une étape souvent perçue comme fastidieuse. Pour le livret 2, l'étape la plus délicate, l'IA peut aider à structurer la pensée, à enrichir le vocabulaire ou à reformuler, mais ne doit pas se substituer au fond. Elle peut aussi devenir un

1. Yannick Vigignol est aussi chargé de projet Novti (nouvelle voie d'accès au titre d'ingénieur) au Collège d'ingénierie Lyon Saint-Étienne (Centrale Lyon / ENTEP / Insa / Mines Saint-Étienne).

2. Application programming interface, ou interface de programmation d'application.

LES SERVICES DE VAE EXPLORER EN 6 ÉTAPES

- Étape 1** Analyse du CV / profil LinkedIn
Identification des expériences et compétences-clés
- Étape 2** Recherche de certifications RNCP/RS
• Tableau de 5 à 10 certifications adaptées
• Indication de faisabilité + compétences manquantes
- Étape 3** Étude de faisabilité détaillée sur une certification
Tableau par blocs de compétences : acquises / manquantes
- Étape 4** Accompagnement sur la procédure VAE
• Livret de faisabilité / d'expérience / jury
• Informations sur le financement (France VAE, CPF, etc.)
- Étape 5** Orientation vers les bons interlocuteurs
Universités, certificateurs, CEP, etc.
- Étape 6** Feedback utilisateur
Lien vers le formulaire de retour : <https://annuel.framapad.org/p/retour-vae-explorer-aecd?lang=fr>

Accéder au GPT VAE Explorer : <https://urls.fr/BdZ8fn>

Pour lui, l'enjeu n'est plus de savoir s'il faut utiliser l'IA, mais de former les accompagnateurs à l'intégrer intelligemment dans leur pratique pour en faire un véritable levier d'efficacité et de qualité. Précisément ce qu'il fait au sein du réseau Univpro³ avec une formation “IA au service du parcours VAE” et l'animation d'un groupe de travail dédié à la rédaction d'une charte d'usage.

Quelle place dans France VAE ?

À la question de savoir si France VAE a connaissance de l'initiative, l'expert répond par l'affirmative et décrit un accueil *“prudent mais intéressé”*. De par son fonctionnement en mode *“place de marché”* de la plateforme, France VAE n'a pas vocation à privilégier telle ou telle solution. Mais Yannick Vigignol le dit aussi, il ne voit pas comment l'opérateur pourrait à terme se passer d'un module d'aide au choix de la certification. ●



3. Réseau des acteurs publics de la formation continue et de l'apprentissage à l'université.

L'IA est un outil d'assistance à la formalisation, pas à la réflexion”